

**Séance du 14 avril 2020 organisée par la voie d'une consultation électronique :**

Débats par échange d'écrits du 7 avril 2020 à 10h00 au 9 avril 2020 à 12h00 suivis d'une période de vote électronique du 12 avril 2020 à 18h20 au 14 avril 2020 à 12h00.

Cette consultation du conseil du collégium est régie par :

- l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, notamment l'article 3 ;
- l'ordonnance n°2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment l'article 2 ;
- l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, notamment l'article 2 ;
- le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

Avis du Conseil de Collegium du 14/04/2019 È 1

Point unique de l'Ordre du Jour : Modifications des modalités de contrôle des connaissances 2019/2020 du Collegium S&T.

Vote unique

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité, moins 3 abstentions et 2 votes "contre", les modifications de MCC 2019-2020 incluant les rectifications proposées par le Comex S&T.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	32
Nombre de votants	28
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	2
Nombre d'ABSTENTIONS	3

Fait le 14 avril 2020

Dominique SAUTER
 Directeur du Collegium Sciences et Technologies
 Université de Lorraine
 B.P. 70239

54506 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex

Dominique SAUTER

Directeur du Collegium Sciences et Technologies